

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC MÉKINAC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-DE-MÉKINAC**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse Saint-Roch-de-Mékinac, tenue à la salle des séances du conseil le vingtième jour de janvier 2014 (20/01/2014) à compter de 13 heures (13h00) et à laquelle assemblée sont présents les conseillers suivants :

Mme Marlène Doucet
Mme Marjolaine Guérin

M. Robert Doucet
Mme Michelle Bouchard

Sont absents : M. Robert Tessier M. Jean-François Cossette

Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur Guy Dessureault, maire.
Mme Sylvie Genois, secrétaire trésorière est aussi présente,

Il est constaté que la convocation a été faite par M. le maire Guy Dessureault et que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le code municipal.

Le sujet à l'ordre du jour est :

1. Prévisions budgétaires 2014

Résolution 2014-00-0015 Prévisions budgétaires 2014

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Marlène Doucet

APPUYÉ PAR : Mme Marjolaine Guérin

ET IL EST RÉSOLU d'accepter les prévisions budgétaires 2014 pour un montant des charges aux activités financières de fonctionnement totalisant 960 227\$

-Adoptée-

La levée de l'assemblée est proposée par Mme Michelle Bouchard, appuyée par Mme Marjolaine Guérin. Il est 13 h 10

Guy Dessureault, maire

Sylvie Genois, sec. trésorière